



Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de Prénouvellon, Membrolles, Tripleville, Charsonville, Verdes, Ouzouer le Marché

Département de Loir-et-Cher

Arrondissement de BLOIS

Siège : Mairie déléguée de PRÉNOUVELLON 3, rue des Ecoles – 41240 BEAUCE LA ROMAINE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 7 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept septembre à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie déléguée de PRÉNOUVELLON, sous la présidence de Monsieur Steven YVON, Président du Syndicat.

Date de convocation : 31 août 2026

Présents titulaires :

- Pour la commune de Beauce la Romaine : Steven YVON, Jérôme SÉJOURNÉ, Lucile SICARD, Pascal BOURDEL,
- Pour la commune de Charsonville : Bruno VIVIER, Géraud CONTANCEAU, Philippine ALLARD

Présent suppléant, votant : Frédéric WINNE

Titulaires excusés : Aurélien PROVOST, Lionel CLAUDE

Secrétaire de séance : Lucile SICARD

**Délibération n°
2026-22**

**Nombre de
membres :**

En exercice :
9

Qui ont pris part à la
délibération :
8

OBJET : interconnexion et vente d'eau à Baccon

Le Comité Syndical

Vu la délibération N°3 du 6 juillet 2023 concernant l'adhésion de la commune de BACCON au SIAEP de Prénouvellon,

Vu l'étude réalisée par EAUXILUM de 2023

Considérant la demande de la commune de Baccon de faire appliquer la délibération N°3 du 6 juillet 2023 qui permet à la commune d'acheter de l'eau au SIAEP

Le Président présente la demande de la commune de Baccon et retrace l'historique de la précédente demande.

Après étude, le prix de vente proposé est de :

- 115€ HT d'abonnement par an
- 0.55€ HT / m3 pour l'eau provenant du SIAEP
- au tarif d'Epieds en Beauce pour l'eau provenant d'Epieds en Beauce.

L'interconnexion entre les réseaux du SIAEP et de Baccon sera à la charge de la commune de Baccon.



Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de Prérouvillon, Membrolles, Tripleville, Charsonville, Verdes, Ouzouer le Marché

Le Président rappelle que le SIAEP achète de l'eau :

- à Epieds en Beauce : 0.78€ / m3 HT et 114.28€ l'abonnement
- à Villerrmain : 0.45€ / m3 HT, sans abonnement.

Délibère

Article 1 : Le Comité Syndical valide la vente d'eau à la commune de Baccon

Article 2 : Le tarif appliqué sera :

- 115€ HT d'abonnement par an
- 0.55€ HT / m3 pour l'eau provenant du SIAEP
- au tarif d'Epieds en Beauce pour l'eau provenant d'Epieds en Beauce.

Article 3 : Vote : pour : 8 contre : 0 abstention : 0

Le secrétaire de séance

Le Président

